

Non Neutralité Des Objectifs du Gouvernement Dans l'Efficacité De La Lutte Contre La Contrebande : Une Analyse Théorique

Alastaire Sèna ALINSATO¹

Abstract

Based on a principal-agent model, this paper shows that the level of smuggling activities deterrence effort required by the government from custom officers is higher when the government targets the tax revenue only. This effort is lower when the government aims to target the double objective of tax return and the level of welfare. Then, in the first case the fight against smuggling is more effective while it's less effective in the second case. To conclude, the study suggests, for more effective smuggling activity deterrence, the use of economics measures to dissociate the individual welfare from smuggling activities and the use of deterrence measure to erode the rent associated with the smuggling activity.

Key words: principal-agent, smuggling, illicit

JEL Classification:C78, D78, K42

Résumé :

Partant d'un modèle de principal-agent, ce papier démontre que le niveau d'effort de dissuasion des activités de contrebande exigé par le gouvernement de la part des douaniers est plus élevé lorsque le gouvernement ne vise que l'objectif du revenu fiscal. Cet effort est plus faible lorsque le gouvernement vise le double objectif de rendement fiscal et de niveau de bien-être. Ainsi, la lutte contre la contrebande est plus efficace dans le premier cas et moins efficace dans le second cas. L'étude pour conclure suggère pour une plus grande efficacité de la lutte contre la contrebande, l'utilisation de mesures économiques pour dissocier le bien-être des populations de l'activité de contrebande et l'utilisation de mesures dissuasives pour éroder la rente liée à l'activité de la contrebande.

Mots clés : principal-agent, contrebande, illégal

Code JEL : C78, D78, K42

I. Introduction

Les politiques gouvernementales notamment fiscales et commerciales sont à l'origine de nombreuses distorsions qui engendrent souvent des phénomènes de contrebande et de transactions illégales avec des impacts importants sur le niveau de l'activité économique. Depuis le papier séminal de Bhagwati et Hansen (1973), l'intérêt des sciences économiques pour les questions de contrebande s'est décuplé. De nombreux modèles que l'on peut catégoriser en trois groupes principaux, ont depuis vu le jour. Le premier groupe de modèle est celui des modèles de contrebande via l'importation illégale dont les auteurs les plus remarquables sont Bhagwati et Hansen, (1973) ; Bhagwati et Snnivasen, (1974) ; Johnson, (1974) ; Sheik, (1974) et (1977) ; Falvey, (1978) et Ray, (1978).

¹Faculté des Sciences Economiques et de Gestion-Université d'Abomey-Calavi (FASEG-UAC) / Chaire OMC-CIDI

Ces auteurs ont essayé d'analyser l'effet de la contrebande compris comme une évasion à la taxe sur les importations sur le niveau de bien-être de la société.

Le second groupe de modèle est constitué des modèles de contrebande via le camouflage. Ses auteurs les plus représentatifs sont Pitt (1981), Martin et Panagariya (1984), Thursby, Jensen et Thursby (1991). Ces auteurs, contrairement aux premiers types de modèle, relaxent l'hypothèse de l'exclusivité de la contrebande et supposent la coexistence des deux types de commerces légal et illégal. Le commerce légal comme un moyen pour camoufler le commerce illégal. Le troisième groupe de modèle est constitué des modèles de la contrebande via l'évasion fiscale ; on peut considérer comme précurseurs de ce type de modèles Trandel (1992), Kaplow (1992), Lovely (1994). Ces auteurs se sont davantage focalisés sur l'effet de l'évasion fiscale des consommateurs à travers des achats outre-frontières sur le niveau de bien-être. Au total ces modèles et les approfondissements ultérieurs ont permis de comprendre la manifestation du phénomène de contrebande, d'en identifier les déterminants et de dériver quelques politiques de lutte et de dissuasion.

Les politiques de dissuasion/répression de la contrebande ont connu un fondement beaucoup plus économique à partir des travaux de Becker (1968) et Becker et Stigler (1974), leurs travaux ayant enregistré une contribution significative à partir des travaux d'Ehrlich (1996). L'analyse économique du crime, telle que développée par ces auteurs, vise à développer des politiques publiques et privées optimales pour combattre les comportements illégaux. La contrebande, perçue comme une offre de biens et services illégaux peut donc s'analyser en termes de crime d'autant plus qu'elle est le fait d'individu violant une loi ou participant à l'échange ou au commerce illégal sur biens et services. D'après donc la théorie économique du crime, dissuader le crime ou la contrebande, c'est faire en sorte que l'utilité tirée de la participation à la contrebande soit inférieure à l'utilité tirée de la participation aux activités légales. Ce qui revient à agir essentiellement sur les variables de gain liées aux transactions légales, de gain liées aux transactions illégales, de la probabilité d'arrestation du contrebandier et la sanction appliquée au contrebandier en cas d'arrestation. Mais la littérature économique s'est davantage appesantie sur la manipulation de la probabilité d'arrestation et la sanction applicable au contrebandier.

En fondant l'éradication de la contrebande sur la dissuasion pénale, la logique de la rationalité du crime portée par Becker (1968), met un accent particulier sur les politiques répressives, basées sur l'augmentation du nombre des policiers, de douaniers, des magistrats et des incarcérations. La vérification empirique de cette prédiction théorique a révélé des résultats peu convaincants parfois contradictoires, confirmant l'inexistence de relation univoque entre le niveau de criminalité et le niveau des forces de l'ordre (Bonnet, 2006 ; Cameron, 1988 ; Marceau et Mongrain, 1999).

L'inefficacité relative des politiques de dissuasion est largement abordée dans la littérature (Marceau et Mongrain, 1999). Garoupe (2006), montre par exemple que des restrictions plus sévères réduisent la dimension des organisations criminelles, mais la diminution dans la taille des organisations criminelles les rendent plus efficaces dans leurs activités. Des organisations de contrebandiers plus petites sont plus faciles à diriger ce qui a comme conséquence que leurs erreurs sont moins importantes ; en conséquence, la probabilité de détecter les failles des organisations criminelles de petite taille est donc plus faible. Fiorentini et Pelzman (1997) et un peu plus tard, Kugler et al. (2004) en partant d'un marché de crime organisé en oligopole avec concurrence dans les activités criminelles et collaboration dans les contre-offensives de la dissuasion, montrent que si les pressions répressives contre les organisations criminelles augmentent ; celles-ci augmentent aussi les efforts de corruption des agences de justice. Mansour et al. (2001) ont montré, en partant de l'idée de ce que le commerce illicite est souvent le fait d'organisation criminelle bien structurée, que l'intensification de la répression n'est pas de nature à réduire l'envergure de la contrebande. Ils utilisent la théorie de la formation des coalitions et montrent qu'initialement organisées en cartel, lorsque la dissuasion s'intensifie, les organisations de contrebande se disloquent. Leur conclusion rejoint ainsi celles de Buchanan (1979) et de Neher (1978) qui stipulent que lorsque plusieurs entreprises opèrent dans la contrebande, le niveau d'échange est important et les prix faibles. Ainsi en démultipliant le nombre d'entreprises criminelles dans l'économie, l'intensification de la dissuasion entraîne une augmentation des échanges et une diminution des prix. Ainsi, contrairement aux prédictions de Becker (1968), une intensification de la dissuasion par des pratiques répressives ne fera qu'accroître les activités de contrebande.

Comme l'on peut s'en rendre compte, la majorité de la recherche faite sur l'inefficacité des politiques de dissuasion de la contrebande s'est concentrée sur l'impact des instruments de dissuasion, sur la structure de marché et sur le comportement des organisations criminelles. Notre étude, tout en restant collée au modèle néoclassique du crime à la Becker (1968) qui soutient que les peines prévues par le système pénal sont dissuasives, cherche à expliquer l'inefficacité de ces instruments. L'idée ici c'est de faire intervenir dans le modèle non pas comme Becker (1968) le nombre des forces de l'ordre comme élément de dissuasion mais leur organisation et leur engagement que nous identifions dans le cadre de ce papier comme effort. En effet, plusieurs études ont démontré que la contrebande contribue à améliorer le bien-être des consommateurs (Falvey, 1978 et Thursby, Jensen et Thursby (1991)). Ainsi, la contrebande a aussi été considérée comme un facteur qui permet de compenser le fonctionnement déficient des institutions publiques et favoriserait donc l'atténuation des rigidités imposées par les politiques publiques (Beck et Maher, 1986 ; Lien (1986) ; Leff, 1964 et Huntington, 1968). Selon ces auteurs, la contrebande faciliterait de manière générale la vie économique en « huilant les rouages ».

Partant de ce développement, l'on peut s'interroger sur la volonté et l'engagement des gouvernements à mettre définitivement fin à la contrebande. Dans le souci de ne pas exposer les déficiences des institutions publiques ou « bloquer » le niveau de l'activité économique, les gouvernements ont peut-être intérêt à exiger moins d'effort de la part des structures de police, de douane et de justice dans la dissuasion de la contrebande. Afin de le prouver, nous utilisons un modèle de l'agence où l'Etat est le principal et les forces de défenses et de sécurité (FDS) qui comprennent entre autres les policiers et les douaniers les agents. Nous dérivons un modèle d'incitation monétaire et montrons que lorsque la fonction "objectif" de l'Etat intègre aussi bien le niveau de bien-être que le niveau du rendement fiscal, le niveau d'effort exigé aux FDS dans la dissuasion de la contrebande est faible par rapport au niveau d'effort qu'il leur est exigé si l'unique objectif n'est que le rendement fiscal.

Plusieurs travaux ont essayé de montrer la résistance des structures criminelles organisées aux mesures de répressions. Ces études s'appuient généralement sur les stratégies et les modes opératoires des organisations criminelles y compris les pratiques corruptives, de violences et des stratégies de modifications de la structure du marché (Marceau et Mongrain 1999 et 2006 ; Gambetta et Reuter, 1995). Aucune étude, à notre connaissance, n'a encore essayé d'interroger l'engagement réel des gouvernements à mettre fin à la contrebande. Sur ce point, notre étude constitue une contribution et permet d'apprécier les incitations et comportement d'un des acteurs clés de la lutte contre la contrebande autre que le contrebandier lui-même. Ainsi donc, nous ne traitons pas dans cette étude de comment les organisations criminelles ou de contrebandes se forment², ni des stratégies de concurrences entre elles ; nous ne discutons pas non plus des déterminants de la contrebande, encore moins des stratégies d'offre du commerce illicite. Notre étude ne s'intéresse qu'au gouvernement qui a pour mission le respect de la loi et le combat contre l'illégalité sous la contrainte de ses différents objectifs.

La suite de l'étude se présente ainsi qu'il suit, dans la section suivante nous présentons le modèle de dérivation du niveau d'effort de dissuasion des activités de contrebande du gouvernement, lorsque ce dernier a un unique objectif de rendement fiscal. Dans la troisième section, nous présentons le modèle de dérivation du niveau d'effort de dissuasion des activités de contrebande du gouvernement, lorsque ce dernier a un double objectif de rendement fiscal et de niveau de bien-être. Nous concluons dans la dernière section.

2. Modèle de dérivation du niveau d'effort de dissuasion avec un unique objectif de rendement fiscal

Nous considérons une économie dans laquelle les lois et mesures anti-contrebande existent. Ces mesures sont connues de tous les acteurs (Etat, Forces de l'ordre, consommateurs, producteurs et contrebandiers). Cependant, le niveau de dissuasion dépend de l'engagement ou de l'effort que l'Etat (à travers le gouvernement) exige des forces de l'ordre, notamment les douaniers. L'effort ici désigne le temps (mesuré en heure de travail) ou l'application à faire respecter la loi par les forces de l'ordre.

² Voir par exemple Poret (2000); Skaperdas et Syropoulos (1995) et Fiorentini et Peltzman (1995)

On considère deux parties, un principal (l'Etat) et un agent (FDS, douanier, policier)³ dotés de fonctions de préférence distinctes. On suppose que l'Etat trouve satisfaction dans la maximisation du revenu fiscal R . L'idée ici, c'est de considérer un Etat « Léviathan » dont le seul objectif est de maximiser son utilité propre, c'est-à-dire de s'approprier des recettes fiscales. Ainsi, la maximisation du revenu fiscal dérive de l'enregistrement et de la déclaration de toutes les transactions commerciales transfrontalières, donc d'un grand activisme et efficacité des FDS par conséquent, de la minimisation de la contrebande. Nous établissons alors une relation implicite entre rendement fiscal et contrebande. Plus faible est la contrebande plus élevé est le rendement fiscal. Pour ce faire, l'Etat doit compter sur l'effort des FDS. Cet effort e inobservable représente l'effort ou l'organisation tactique de dissuasion mis en place par les FDS. Dans ce schéma, l'Etat procure l'incitation appropriée pour le niveau d'effort qu'il exige des FDS.

On a donc une relation du type :

$$R = F(e, \theta), \text{ où } \theta \text{ est un état de la nature}^4.$$

Donc, le revenu fiscal est déterminé à la fois par l'effort des FDS⁵ et l'état de nature dont on suppose qu'il a une espérance nulle ($E(\theta) = 0$). Quand on normalise la mesure de l'effort de sorte qu'une unité d'effort produit une unité de revenu, on a :

$$R = e + \theta \quad (1)$$

Le problème de l'Etat est alors de trouver un contrat capable d'amener les FDS à entreprendre l'action qui va servir au mieux ses intérêts, ici maximiser R . La difficulté pour l'Etat, qui propose le contrat, est d'anticiper qu'il ne saura déterminer avec certitude si le résultat observé R vient de l'action choisie par les FDS ou de l'état de la nature. Ainsi que décrit par Tirole, (1994), il tentera donc de formuler ex ante un contrat en fixant des règles formelles d'incitation de type salarial ou prime ou encore bonus, des règles informelles d'incitation (plan de carrière) ou des règles de suivi et de contrôles de manière à approcher la valeur maximale de R . Dans ce qui suit, nous ne traiterons que des incitations monétaires, c'est-à-dire la contrepartie monétaire que reçoivent les FDS en récompense de leur activité (prime, bonus). Le rendement fiscal revient à l'Etat mais il doit contracter pour le partager avec les FDS en payant un salaire W contingent à cet output. Par des raisons de simplification de l'exposé, nous nous restreindrons à un contrat linéaire $W(R)$ qui prend la forme suivante :

$$W(R) = \alpha + \beta R \text{ ou } W(R) = \alpha + \beta(e + \theta) \quad (2)$$

Avec α une composante fixe et β un paramètre déterminant la proportion du rendement R qui revient au douanier⁶. Ces deux paramètres sont choisis par l'Etat. Ce mécanisme s'apparente à un type de rémunération aux pièces avec un salaire minimum garanti. La rémunération est donc constituée d'un montant de base α et d'une quantité qui varie en fonction du rendement fiscal R . β sert à indiquer l'intensité des incitations fournies aux FDS. Ainsi, plus β est élevé, plus le contrat est incitatif, mais il va également imposer plus de risque au douanier.

L'Etat peut espérer dégager un profit :

$$\Pi = R - W \quad (3)$$

³ Dans la suite du papier, nous utilisons indifféremment, FDS, Douaniers ou Policiers.

⁴ Il s'agit d'indicateurs qui donnent des informations sur e mais dépendent d'événements aléatoires qui échappent au contrôle des agents de douanes. Prenons l'exemple de la performance financière des régies douanières. Celle-ci variera en fonction des efforts fournis par le douanier, mais aussi en fonction de facteurs – situation économique, environnement international – sur lesquels il n'a aucune prise et qui peuvent affecter le niveau de collecte de revenus.

⁵ Ce choix est fait afin de faciliter l'analyse, celle-ci ne perd pas cependant en pertinence même si l'on ajoute d'autres variables telles que l'efficacité de l'administration fiscales, etc.

⁶ β est appelé le taux de bonus selon Gibbon [1998].

Dans l'hypothèse où l'Etat est neutre par rapport au risque, il cherchera à maximiser son profit, $E(R - W)$.
 $\Leftrightarrow \max_{\alpha, \beta} E(R) - (\alpha + \beta e) ; E(\theta) = 0$

$$\Leftrightarrow \max_{\alpha, \beta} e - (\alpha + \beta e) \quad (4)$$

De son côté, le douanier qui accepte le contrat doit fournir un effort qui implique une désutilité ou coût, $C(e)$. On suppose la fonction de coût convexe, de sorte que le coût marginal de l'effort va croissant. Ici, $C'(e) > 0$ et $C''(e) > 0$.

Les FDS cherchent aussi à maximiser leur utilité qui dépend à la fois de la rémunération qu'ils reçoivent mais aussi du coût de l'effort. Leur utilité s'écrit de manière suivante:

$$U = W - C(e) \quad (5)$$

Pour inciter le douanier à choisir un niveau d'effort élevé, il faut satisfaire une contrainte d'incitation qui spécifie simplement que son utilité est plus importante quand il choisit l'effort élevé.

$$\max_e E[\alpha + \beta R] - C(e) \quad (6)$$

Avec la condition du premier ordre :

$$\begin{aligned} \frac{\partial}{\partial e} [\alpha + \beta e - C(e)] ; E(\theta) = 0 \\ \Leftrightarrow \beta - C'(e) = 0 \\ \Leftrightarrow C'(e_R) = \beta_R \quad (7) \end{aligned}$$

Avec e_R le niveau d'effort pour l'unique objectif de rendement fiscal et β_R la part du revenu fiscal partagée à titre d'incitation aux douaniers. L'équation (7) est la fonction de l'offre de travail du douanier que l'Etat considère comme donnée quand il maximise son profit en choisissant les paramètres α et β . Le douanier fixe le coût marginal d'effort égal à son gain marginal d'effort. Comme $C''(e_R) > 0$ et dans l'hypothèse de neutralité de risque, l'effort augmente en β . Les taux de salaire élevés entraînent plus de l'effort ou d'heures de travail.

Pour déterminer les niveaux de salaires optimaux, il faut ajouter la contrainte de participation du douanier, qui affirme que celui-ci doit obtenir une utilité espérée au moins aussi grande que l'utilité la plus importante qu'il pourrait obtenir hors de cette relation d'emploi ou que sa désutilité dans cette relation d'emploi. Il s'agit ici de garantir un revenu qui n'autorise plus le douanier à pactiser avec les contrebandiers et à accepter participer à la lutte. La contrainte de participation s'écrit comme suit :

$$E(W) \geq C(e)$$

$$\text{Comme } E(\theta) = 0, \text{ on obtient : } \alpha + \beta e \geq C(e) \quad (8)$$

L'équation (8) nous montre que le douanier doit gagner assez pour couvrir sa désutilité au niveau d'équilibre de l'effort. La substitution de (8) dans (4) donne : $\max_{\alpha, \beta} e - C(e)$

Avec la condition du premier ordre :

$$\frac{\partial}{\partial \beta} [e - C(e)] = [1 - C'(e)] \frac{\partial e}{\partial \beta} = 0 \quad (9)$$

$$\left(\frac{\partial e}{\partial \alpha} = 0 \right)$$

L'équation (9) implique que l'Etat choisira β afin de provoquer l'efficacité. L'Etat, dans sa recherche de profit, incite le douanier à fixer le coût marginal d'effort égal à sa valeur sociale marginale d'effort. A partir de l'équation (7) et (9), on obtient: $\beta_R = 1$. Après que β_R ait été choisi, le niveau optimum de l'effort est déterminé par l'équation (7). L'équation (8) dicte la taille du α nécessaire pour rendre intéressant le métier de douanier.

3. Modèle de dérivation du niveau d'effort de dissuasion avec le double objectif de rendement fiscal et de niveau de bien-être

Reprenons notre modèle initiale mais cette fois ci en considérant que le produit que l'Etat recherche, n'est plus seulement le rendement fiscale, mais que l'Etat recherche aussi la maximisation du bien-être social. Nous considérons un Etat bienveillant qui recherche la maximisation du bien-être des citoyens à travers une fonction d'utilité collective. Falvey (1978), montre qu'en présence de quota d'importation, la contrebande permet d'augmenter le bien-être social. Thursby, Jensen et Thursby (1991) montrent aussi que les distorsions de prix créées par les activités de contrebandes entraînent une amélioration du niveau de bien-être si les effets de cette distorsion sont plus importants que les coûts engendrés par la contrebande. Dans un cas comme dans l'autre, la présence de barrières douanières réduit le bien-être des consommateurs du pays importateurs et ceci en favorisant aussi bien la hausse du prix local du bien importé que le prix des substituts locaux de ce bien (Carbaugh, 2015). Ainsi, la contrebande en favorisant l'offre d'un bien dans un bon rapport qualité prix, contribue à améliorer le niveau de bien-être des individus. L'équation (3) de la fonction objective du gouvernement peut être réécrite comme suit :

$$\Pi = RN + SW \quad (10)$$

Avec $RN = R - W$, le revenu net reçu par l'Etat après intéressement des FDS, SW , le niveau de bien-être qui est fonction du Revenu tiré des recettes douanières, donc du niveau d'effort. La fonction objective de bien-être collectif du gouvernement est donc fonction du revenu fiscal et du bien-être généré. Plus l'effort est important, plus élevé est le revenu, mais plus faible est le niveau de bien-être. Plus l'effort est important, moins il y a de contrebande, mais plus élevé est le prix pour les consommateurs locaux ce qui implique que $SW'(e) < 0$. Pour des raisons de simplicité de l'exposé et sans perte de pertinence, considérons :

$$SW = g(RN) + h(e) \quad (11a)$$

Avec $g(R)$ la fonction de transformation des recettes en bien-être aux individus, de telle sorte que $\frac{\partial g(\cdot)}{\partial e} > 0$. Autrement dit plus les recettes nettes sont importantes plus importante est la capacité de l'Etat à procurer du bien-être aux individus. $h(e)$ est la fonction de coût ou de désutilité qu'impose la lutte contre la contrebande aux individus. Ainsi la mise en place de contraintes (fiscales ou non) à la libre circulation des marchandises et de leur stricte application génèrent des coûts ou désutilités aux consommateurs (Falvey, 1978 et Thursby, Jensen et Thursby, 1991). La fonction $h(e)$ permet de capter cette désutilité, de telle sorte que $\frac{\partial h(\cdot)}{\partial e} < 0$. Autrement dit, plus l'effort de contrôle augmente plus vite se détériore le bien-être des consommateurs. Au total dans le court terme l'effet négatif l'emporte sur l'effet positif ainsi la présence de barrière contribue en général à détériorer le bien-être des individus et dans le pays importateur et (Carbaugh, 2015), en conséquence, $\frac{\partial SW(\cdot)}{\partial e} < 0$. Pour des raisons de simplicité de l'analyse, nous pouvons écrire :

$$SW = \frac{\gamma}{e} \quad \text{avec } \gamma > 0 \quad (11b)$$

L'Etat cherchera à maximiser son profit, $E(R - W + SW)$.

Le programme de l'Etat devient :

$$\begin{aligned} &\Leftrightarrow \max_{\alpha, \beta} E(R) - (\alpha + \beta e) + \frac{\gamma}{e}; E(\theta) = 0 \\ &\Leftrightarrow \max_{\alpha, \beta} e - (\alpha + \beta e) + \frac{\gamma}{e} \quad (12) \end{aligned}$$

La substitution de la contrainte de participation (8) dans (12) donne :

$$\max_{\alpha, \beta} e - C(e) + \frac{\gamma}{e}$$

La condition du premier ordre donne :

$$\frac{\partial}{\partial \beta} \left[e - C(e) + \frac{\gamma}{e} \right] = \left[1 - C'(e) - \frac{\gamma}{e^2} \right] \frac{\partial e}{\partial \beta} = 0 \quad (13)$$

$$\left(\frac{\partial e}{\partial \alpha} = 0 \right)$$

(13) implique que $1 - C'(e) - \frac{\gamma}{e^2} = 0$

$$\text{Soit } C'(e_{SW}) = 1 - \frac{\gamma}{e_{SW}^2} \quad (14)$$

Avec β_{SW} , la proportion du rendement R qui reviendra au douanier dans le cas où l'Etat poursuit le double objectif de revenu et de bien-être, tiré de l'équation. $C(e)$ étant une fonction strictement monotone et croissante, les équations (9) et (14) impliquent que $e_{SW} < e$ autrement dit le niveau d'effort nécessaire pour maximiser le profit de l'Etat lorsque son objectif n'est que le rendement fiscal est supérieur au niveau d'effort nécessaire pour maximiser le profit de l'Etat lorsque son objectif inclut aussi bien le rendement fiscal que le bien-être des consommateurs. Ce résultat illustre bien la bivalence de la répression de la contrebande dans plusieurs pays. L'Etat tolérant parfois la contrebande par souci de préservation du bien-être des individus. L'Etat conscient de ce qu'un effort optimal qui maximiserait uniquement le revenu fiscal dégraderait le bien être – du moins à court terme – des consommateurs, se garde de créer les conditions de réalisation de cet effort préférant un niveau intermédiaire $0 < e_{SW} < e$, qui tolère un certain niveau de contrebande.

Ce résultat suggère notamment en termes de politique économique que pour être efficace ie réaliser le niveau d'effort e , la lutte contre la contrebande devrait rechercher à éroder l'avantage comparatif de la contrebande par rapport au circuit formel. Ceci implique entre autres la garantie de l'accessibilité financière et géographique du bien objet de la contrebande, la sensibilisation des consommateurs et l'abandon de la logique de l'accroissement du revenu fiscal par les prix (réduction des différents impôts et taxes) pour un accroissement par les quantités, l'accessibilité financière et géographique devant permettre d'accroissement des consommateurs, de la quantité consommée et donc de la base imposable. Ainsi, la fonction "objectif" de l'Etat pourra ne retenir que le rendement fiscal et donc inciter les douaniers et FDS à la fourniture de l'effort approprié.

4. Conclusion

Les études précédentes se sont largement basées sur la structure du marché du crime organisé et notamment sur les stratégies de formation des organisations criminelles ainsi que sur leur stratégie face aux mesures de dissuasion pour expliquer l'inefficacité relative des instruments de dissuasion.

Notre papier en restant collé à l'hypothèse de l'efficacité des mesures dissuasives, montre que l'engagement du gouvernement à voir la contrebande réprimée baisse en fonction des objectifs recherchés. Ceci serait une des raisons qui expliquerait l'inefficacité des politiques de lutte contre la contrebande, notamment dans les pays en développement où la contrebande pourrait permettre "d'huiler" l'activité économique et influencer positivement le niveau de bien-être des consommateurs.

Pour assurer donc l'efficacité des instruments de dissuasion de la contrebande, le papier suggère que le gouvernement travaille à dissocier le bien-être des populations de l'activité de contrebande. L'utilisation d'instruments économiques de réduction des rentes du contrebandier est une piste envisageable. Le désarmement tarifaire, la réduction de la fiscalité de porte et la suppression des contingentements sur les produits objets de la contrebande accompagnée de mesures incitatives dissuasives, constituent des pistes de solution viables. Ces mesures entraîneront un cercle vertueux en faveur du double objectif de revenu fiscal et de bien-être. La baisse des prix domestiques du produit qu'entraînerait ces mesures, favoriserait un accroissement de la demande adressée à l'offre formelle du produit, un élargissement de la base imposable puis enfin une augmentation du revenu fiscal.

Références/bibliographiques

- Bebchuk, L.A., et L. Kaplow,(1992). 'Optimal Sanctions when Individuals are Imperfectly Informed About the Probability of Apprehension,' *Journal of Legal Studies* 21, 365-70.
- Bebchuk, L.A., et L. Kaplow,(1993). 'Optimal Sanctions and Differences in Individuals Likelihood of Avoiding Detection,' *International Review of Law and Economics* 13,217-24.
- Becker, G. S., (1968). 'Crime and Punishment : An Economic Approach' *Journal of Political Economy* 76, 169-217.
- Becker, G. S., et G. Stigler,(1974). 'Law Enforcement, Malfeasance and the Compensation of Enforcers,' *Journal of Legal Studies* 3, 1-18.
- Bhagwati,J.N et T.N. Srhivasen, (1974).Smuggling and Trade Policy in: J.N. Bhagwati (Ed), illegal Transactions in International Trade. Theory and Measurement. *Studies in International Economics*, 1, Amsterdam. p. 27-38.
- Bhagwati, J.N., et B. Hansen, (1973).A Theoretical Analysis of Smuggling, *Quarterly, Journal of Economics*, 87, p. 172-187.
- Bonnet, F.,(1996). De l'analyse économique du crime aux nouvelles criminologies anglo-saxonnes ? *Dévianteet Société*, 2006, Vol. 30, No 2, pp. 137-154.
- Buchanan J.,(1973). "A Defense of Organized crime", in S. Rottenberg, Ed., *The Economics*.
- Buchanan, J. M., Brennan, G., & Tollison, R. D.,(1979). What should economists do? pp. 17-39. Indianapolis: Liberty Press.
- Cameron, S., (1988). 'The Economics of Crime Deterrence: A Survey of Theory and Evidence,' *Kyklos* 41, 301-323.
- Carbaugh, R. J.,(2015).*International Economics* 15ème édition. Cengage Learning
- Ehrlich, I., (1996). Crime, Punishment and the Market for Offenses, *Journal of Economic Perspectives* 10 (1), 43-67.
- Eslava, M., Haltiwanger, J., Kugler, A., & Kugler, M.,(2004). The effects of structural reforms on productivity and profitability enhancing reallocation: evidence from Colombia. *Journal of Development Economics*, 75(2), 333-371.
- Falvey, RE., (1978). A Note on Preferential and legal Trade Under Quantitative Restrictions, *The Quarterly Journal Of Economics*, 92, New York, p. 175- 178.
- Gambetta D., et P. Reuter,(1995).Conspiracy Among the Many: The Mafia in Legitimate Industries", in Fiorentini G. and S. Peltzman, Eds., *The Economics of Organised Crime*, Stanford: Cambridge University Press, 116-136.
- Gibbons, R.,(1998). « Incentives in Organizations », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 12, n° 4, pp. 115 – 132.
- Huntington, S. P.,(1968). Modernization and corruption. *Political corruption: A handbook*, 253-263.
- Johnson, H G., (1974).Notes On The Economic Theory of Smuggling in:J-N. Bhagwati(Ed.), *Illegal Transactions in International Trade. Theory and Measurement. Studies in International Economics*, Amsterdam, p. 39-46.
- Leff, N. H.,(1964). Economic development through bureaucratic corruption. *American behavioral scientist*, 8(3), 8-14.
- Leff, N. H. (1968). Economic policy-making and development in Brazil, 1947-1964.
- Lovely, M. E.,(1994). Crossing the border: does commodity tax evasion reduce welfare and can enforcement improve it? *Canadian Journal of Economics*, 157-174.
- Mansour A., Marceau N. et Mongrain S.,(2001). Gang and Crime Deterrence, Centre de recherche sur l'emploi et les fluctuations économiques (CREFE). Cahier de recherche/Working Paper No. 138. Université du Québec à Montréal.

- Marceau N. et Mongrain S.,(1999). Dissuader le crime : un survol. Cahier de recherche/Working Paper No. 9902. Département des Sciences Economiques/Economics Department. UQAM.
- Martin, L. et A. Panagariya, (1984).Smuggling, Trade and Price Disparity: A crime Theontic Approach, *Journal of International Economics*, 17, p. 201 -218.
- Neher P.A.,(1978). "The Pure Theory of Muggery", *American Economic Review* 68, 437-445.
- Pitt, Mark.M.,(1981). Smuggling and Price Disparity, *Journal of International Economics*. II, p. 447-458.
- Ray, Alok.,(1978).Smuggling, Import Objectives, and Optimum Tax Structure, *The Quarterly Journal Of Economics*. 92, New York. p. 509-514.
- Sheikh, M.A, (1974).Smuggling, Production and Welfare. *Journal of International Economics*, 4, Amsterdam, p. 355-364.
- Sheikh, M.A., (1973). A Partial Equilibrium Mode1 of Smuggling, wellwirtschaftliches Archive,1 13. p. 268-283.
- Thunby, M., R. Jensen et J. Thursby, (1991).Smuggling, Camouflaging, and Market structure, *The Quarterly Journal of Economics*, 106, p. 789-813.
- Tirole, J. (1994). The internal organization of government, *Oxford Economic Papers*, (1994), 1±29
- Trandel, G.A. (1992).Evading The Use Tax on Cross-border Sales: Pricing and Welfare Effects, *Journal of Public Economics*. 49. p. 3 13-331.